



Valergues, le 12 mars 2020

Place de l'Horloge
34130 VALERGUES
tél. : 04 67 86 74 80
fax : 04 67 86 36 99
mairie@valergues.com

COMMUNIQUE n° 2

Suite à la décision du préfet de fermer les crèches et établissements scolaires accueillants des mineurs (accueil de loisirs, espaces Jeunes, piscines et halles de sport) des communes de SAINT-AUNES, MAUGUIO-CARNON, MUDAISON, LANSARGUES et CANDILLARGUES jusqu'au 25 mars 2020, les mesures suivantes sont engagées :

1 – FERMETURE DE STRUCTURES

- ✓ les crèches des communes (ci-dessus énumérées) concernées par arrêté préfectoral
- ✓ les centres de loisirs des communes (ci-dessus énumérées) concernées par arrêté préfectoral
le centre de loisirs de Valergues sera fermé à compter du lundi 16 mars 2020
- ✓ les espaces jeunes
- ✓ les piscines
- ✓ les halles des sports
- ✓ le collège de Mauguio et la demi-pension

2- LES SERVICES MAINTENUS

- ✓ l'accueil de loisirs périscolaire (ALP)
- ✓ la restauration scolaire,
- ✓ la production des repas,
- ✓ la restauration à domicile,
- ✓ le service d'aide à domicile / permanences des assistantes sociales et infirmières
- ✓ le ramassage scolaire sur Palavas
- ✓ les accueils (MLI, Point Emploi, Agglomération du Pays de l'Or)

Toutes les recommandations sanitaires sont diffusées et réactualisées sur le site :
<http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus.fr>

Le Maire, Jean-Louis BOUSCARAIN